



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 42681

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les modalités de fixation du prix du GPL à la pompe. Malgré la forte baisse du prix du pétrole, le prix du GPL reste très élevé en dépit de la faible taxation dont il fait l'objet. Il est en outre très inégalitaire selon les régions. Ainsi, il est fréquent de constater des variations proches de 50 % d'une région à une autre. En revanche, les automobilistes qui utilisent ce carburant constatent que les tarifs sont souvent identiques entre stations-service situées sur un même territoire. Il souhaiterait connaître son point de vue et ses intentions à l'égard de cette situation qui n'incite guère les automobilistes à s'équiper d'un véhicule utilisant le GPL.

Texte de la réponse

Les prix à la consommation du GPL carburant (GPL-c), comme les prix de l'ensemble des produits pétroliers, sont libres en France métropolitaine. Si les évolutions des prix du GPL-c sont de moindre ampleur que celles du gazole ou de l'essence, elles répercutent aussi les évolutions des marchés internationaux. C'est ainsi que, entre les mois de juillet 2008 et février 2009, la cotation du GPL sur les marchés internationaux a reculé de 0,13 /l. Dans le même temps, le prix moyen du GPL-c à la consommation est passé de 0,793 /l à 0,693 /l. Par ailleurs, si la baisse du prix du GPL-c apparaît moins forte que celle des autres carburants, il importe de noter que la hausse constatée au cours du premier semestre 2008 a été moins forte pour le GPL-c que pour les autres carburants. Le prix du GPL-c est ainsi passé de 0,749 /l en moyenne en janvier 2008 à 0,793 /l en juillet 2008, alors que le prix du gazole progressait de 1,199 /l à 1,429 /l au cours de la même période. Enfin, en ce qui concerne les différences de prix constatées entre les régions, ceci tient pour une part importante au positionnement géographique de la région par rapport aux points d'approvisionnement (raffineries, ports...). En effet, plus l'éloignement est important, plus le coût du transport s'avère élevé, d'autant que la structure de transport du GPL-c nécessite des adaptations spécifiques qui sont répercutées dans le prix à la consommation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42681

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1699

Réponse publiée le : 5 mai 2009, page 4311